



L'enregistrement au répertoire Sirene d'une Association Syndicale

Une association doit demander son immatriculation au répertoire national des entreprises et des établissements (répertoire Sirene), géré par l'Insee, si elle remplit au moins l'une des conditions suivantes [\(1\)](#) [\(2\)](#) :

- elle souhaite demander des subventions auprès de l'État ou des collectivités territoriales ;
- elle envisage d'employer des salariés ;
- elle exerce des activités qui conduisent à l'assujettissement à la TVA ou à l'impôt sur les sociétés.

NB : Toutes les associations syndicales créées à compter du 01/01/1977 sont obligatoirement assujetties au régime réel normal de la TVA, cependant il existe le régime dérogatoire de la franchise en base. Pour plus de détails se reporter à la fiche dédiée à la TVA en associations syndicales.

Le numéro **Siren** est un numéro unique d'identification composé de 9 chiffres.

Le numéro **Siret**, composé de 14 chiffres, identifie de façon unique chaque établissement de la même structure.

Vérifier l'inscription au répertoire Sirene

Vérifier au préalable que l'association n'est pas déjà inscrite au répertoire Sirene, en interrogeant la rubrique « Rechercher une entreprise » [\(3\)](#) : <http://sirene.fr/sirene/public/accueil>

Rechercher une entreprise

Retrouvez toutes les entreprises et leurs établissements. La base Sirene® est actualisée tous les jours, elle regroupe 28 millions d'établissements en activité ou non.

Vous pouvez également obtenir les entreprises et les établissements fermés. Tous les éléments d'identification sont affichés.

Entreprise - Établissement

?

Adresse

?

?

☒ Exclure de la recherche les établissements fermés

Rechercher

Si vous retrouvez l'association, vous pouvez éditer un avis de situation en renseignant l'identifiant SIREN ou SIRET (4) : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>

Avis de situation : Recherche par numéro Siren ou Siret

1 Recherche par siren ou siret **2** Téléchargement de l'avis de situation

Pour obtenir l'avis de situation, vous devez vous munir du **numéro Siren** de l'entreprise ou du **numéro Siret** de l'établissement recherché. Si vous ne disposez pas de cet identifiant, vous pouvez le [rechercher sur le site **www.sirene.fr**](#).

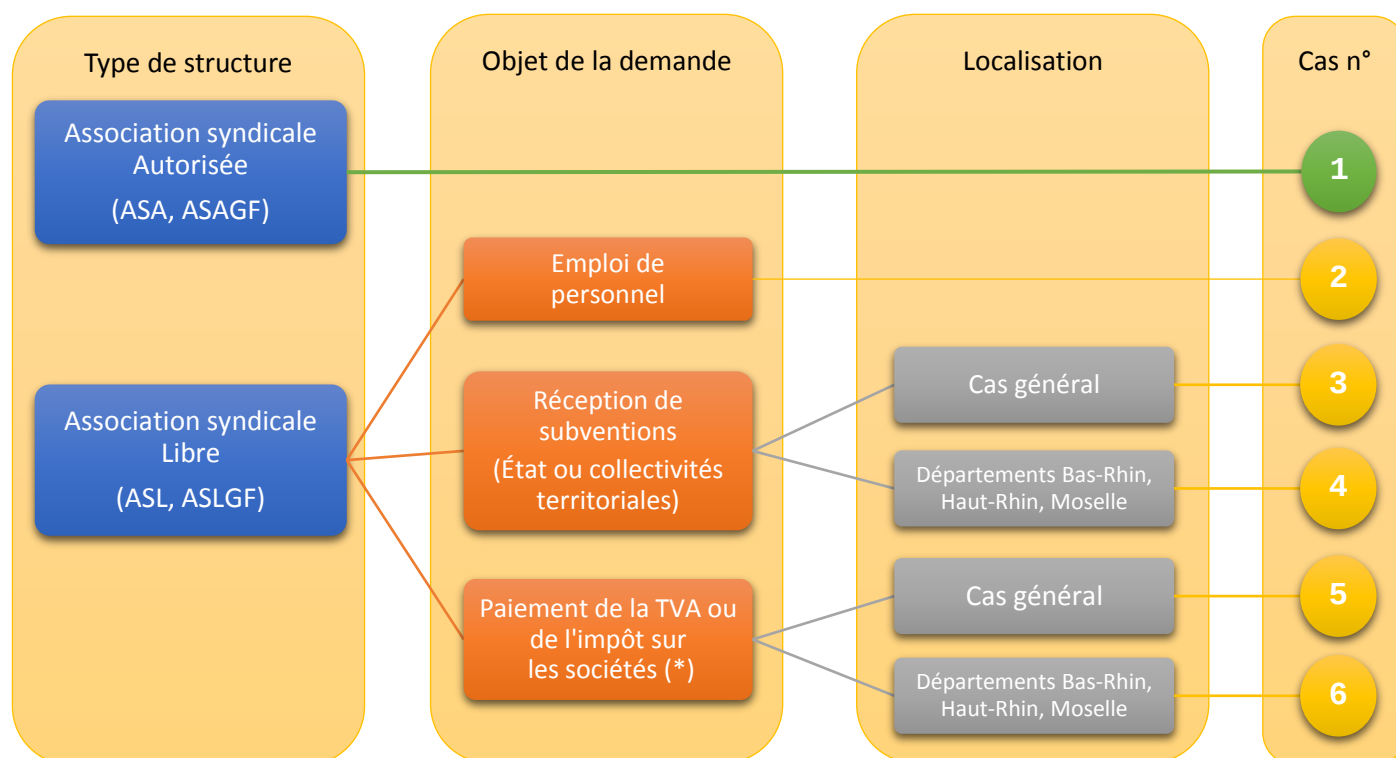
Renseigner le numéro Siren ou Siret
Le champ signalé par un astérisque (*) est obligatoire.

Numéro Siren ou Siret * **Lancer la recherche** **Effacer**

Le numéro Siren est un identifiant de 9 chiffres (exemple : 120027016)
Le numéro Siret est un identifiant de 14 chiffres (exemple : 12002701600357)

Demander l'inscription au répertoire Sirene

Si vous ne trouvez pas l'association, adresser une demande à l'organisme correspondant (5) (6) :



(*) Pour les modalités d'assujettissement à la TVA à suivre après obtention du n° SIREN, se reporter à la fiche spécifique concernant la TVA en Association Syndicale

Rappel : Une association syndicale créée à compter du 01/01/1977 sera obligatoirement assujettie au régime général de la TVA, au moins pour les activités exercées pour son compte (non mandataire).

Adapter le modèle de demande joint à votre cas de figure

En fin de cette fiche, figure un **modèle de courrier** à adapter à votre situation, et à adresser à l'interlocuteur concerné.

Remarque : Le code d'activité principale NAF/APE le plus adapté pour une Association Syndicale de Gestion Forestière (ASAGF ou ASLGF) est **02.40Z** : "Services de soutien à l'exploitation forestière".

	Cas n°	Interlocuteur	Contact	Documents à joindre
ASA, ASAGF	1	Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) DDT(M) du département qui transmettra les pièces justificatives à l'Insee.		
		ou l'Insee directement	Mail à sirene-secteur-public@insee.fr	• Copie de l'arrêté préfectoral de création
ASL, ASLGF	2	Urssaf	Rechercher un Urssaf (7) : https://www.urssaf.fr/portail/home/votre-urssaf.html	• Copie du récépissé de la dernière déclaration délivré par la préfecture, ou copie du dernier extrait paru au JOAFE (a)
	3	Insee	Mail à sirene-associations@insee.fr (b)	• Copie des statuts • Copie de l'extrait paru au Journal officiel (a)
	4	Insee	Mail à sirene-associations@insee.fr (b)	• Copie des statuts • Copie du récépissé d'inscription au Tribunal d'instance
	5	Centre de Formalités des Entreprises (CFE) du Greffe du tribunal de commerce	Rechercher un greffe (8) : https://www.infogreffe.fr/recherche-greffe-tribunal/chercher-greffe-tribunal-de-commerce.html	• Copie du dernier extrait paru au Journal officiel (a)
	6	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	Rechercher les coordonnées (c) : https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts	• Copie des statuts • Copie du récépissé d'inscription au Tribunal d'instance

(a) Extrait paru au Journal officiel à télécharger sur (10) : <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/recherche/>

(b) Ou éventuellement par courrier à l'adresse suivante : Insee – Centre statistique de Metz, CSSL – Pôle Sirene Associations, 32 avenue Malraux, CS 90403, 57008 Metz Cedex 01

(c) Comment trouver les coordonnées du Service des Impôts des Entreprises (SIE) (9) : <https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts>

1 Vous êtes :

Particulier

Professionnel

2 Votre demande concerne :

Une assistance aux téléprocédures

Une question fiscale d'ordre général

Une entreprise en France (contact et prise de RDV)

Une entreprise étrangère sans établissement stable

Une entreprise relevant de la Direction des Grandes Entreprises

Un projet d'investissement en France par une entreprise étrangère

Une entreprise en difficulté

Vos correspondants spécialisés

3 Au sujet de :

Associations de gestion agréées

Centres de gestion agréés

Centres de gestion agricoles

Conciliateur fiscal départemental

Correspondants associations

Correspondants téléprocédures

Correspondants tiers déclarants

- le **numéro Siren**, qui identifie la structure,
- le **numéro Siret**, qui identifie chaque établissement de la même structure,
- le **code APE**, qui identifie la branche d'activité de l'entreprise ou du travailleur indépendant.

Suite à cette mise à jour, le numéro SIREN ne changera pas, **seulement le code APE** associé.
La mise à jour sera consultable en ligne (4), à l'adresse <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>.

NB : Le code NAF/APE le plus adapté pour une Association Syndicale de Gestion Forestière (ASAGF ou ASLGF) est **02.40Z : "Services de soutien à l'exploitation forestière"**.

Exemple pour le cas d'une ASLGF ou d'une ASAGF mandataire qui n'emploie pas de personnel :

LISTE DES ACTIVITES EXERCEES

Désignation de l'activité ne pas indiquer de codes d'activité, ni de profession	Effectif salarié	Pourcentage du C. A.
Gestion forestière pour le compte des propriétaires membres de l'association	0	100%

L'Insee doit alors mettre à jour les informations et modifier le code APE, en attribuant en principe le 02.40Z : "Services de soutien à l'exploitation forestière".

Rédaction : Mathilde VARINOT (CRPF NA) – MAJ Juin 2021

Sources :

- (1) Immatriculer une entreprise, une association ou un organisme du secteur public
<https://www.insee.fr/fr/information/1972051>
- (2) Identification et immatriculation d'une association <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1926>
- (3) Consultation du répertoire Siren <http://sirene.fr/sirene/public/accueil>
- (4) Avis de situation <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>
- (5) Associations syndicales autorisées : Immatriculer un organisme du secteur public
<https://www.insee.fr/fr/information/2014334>
- (6) Associations syndicales libres : Inscrire une association <https://www.insee.fr/fr/information/1948450>
- (7) Contacter votre Urssaf <https://www.urssaf.fr/portail/home/votre-urssaf/contacts-telephoniques.html>
- (8) Recherche du CFE d'un greffe de Tribunal de commerce
<https://www.infogreffe.fr/recherche-greffe-tribunal/chercher-greffe-tribunal-de-commerce.html>
- (9) Rechercher les coordonnées du Service des Impôts des Entreprises (SIE)
<https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts>
- (10) Journal Officiel des associations <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/recherche/>
- (11) Modification de la situation d'une association auprès de l'Insee <https://www.insee.fr/fr/information/2015443>
- (12) Formulaire de demande de modification du code d'activité principale (APE) d'une association
<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R18901>
https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2015441/formulaire%20APEN_entreprise.pdf



Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine
Siège : 6 Parvis des Chartrons - CS 41255 - 33075 BORDEAUX Cedex
Tél. : +33 (0)5 56 01 54 70
Courriel : nouvelle-aquitaine@cnpf.fr

Délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière

avec la participation



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Modèle de demande de numéro Siren pour une Association Syndicale

[Nom et adresse de l'association]

[Commune du siège social de l'association], le [date]

Objet : Demande de numéro Siren pour une Association Syndicale

Madame, Monsieur,

Notre association, qui a été déclarée à la préfecture de [département de déclaration] le [date de la déclaration], envisage [d'employer du personnel / de recevoir des subventions publiques / de s'assujettir à la TVA].

Je vous prie de lui attribuer en conséquence un numéro Siren.

Notre association a pour activité principale

Vous trouverez, ci-joint, la copie [de ses statuts et du témoin de parution au Journal officiel / du récépissé de la dernière déclaration délivré par la préfecture / du récépissé d'inscription au Tribunal d'instance / de l'arrêté préfectoral de création].

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Prénom Nom et signature],

[Le/La] Président(e)

Modèle de courriel pour la demande de mise à jour des informations

Exemple d'une ASLGF

Objet : Demande de mise à jour pour une Association Syndicale

[Nom et adresse de l'association]

Madame, Monsieur,

Notre association, immatriculée sous le n° SIREN, a changé [*de raison sociale, de siège social et d'activité*].

Ces modifications ont été enregistrées à la préfecture de [*Département*]..... et publiées au Journal Officiel.

Auparavant Association Syndicale Libre de, elle s'intitule désormais Association Syndicale Libre, et son siège est

Par ailleurs, cette association, qui a vocation à recevoir des subventions publiques, a désormais pour activité principale [*la gestion forestière pour le compte des propriétaires membres de l'association*].

En conséquence, je vous prie de bien vouloir procéder aux mises à jour et de lui attribuer le code APE adéquat.

Vous trouverez, ci-joint, le formulaire complété de demande de modification du code APE ainsi que la copie de ses statuts et [*le témoin de parution au Journal officiel / le récépissé d'inscription au Tribunal d'instance*].

Cordialement,

[Prénom Nom],

[Le/La] Président(e)